



**RAPPORT ANNUEL du SISTO
sur le prix et la qualité du service public d'élimination des
déchets**

ANNEE 2008

(en application du décret n°2000-404 du 11 Mai 2000)

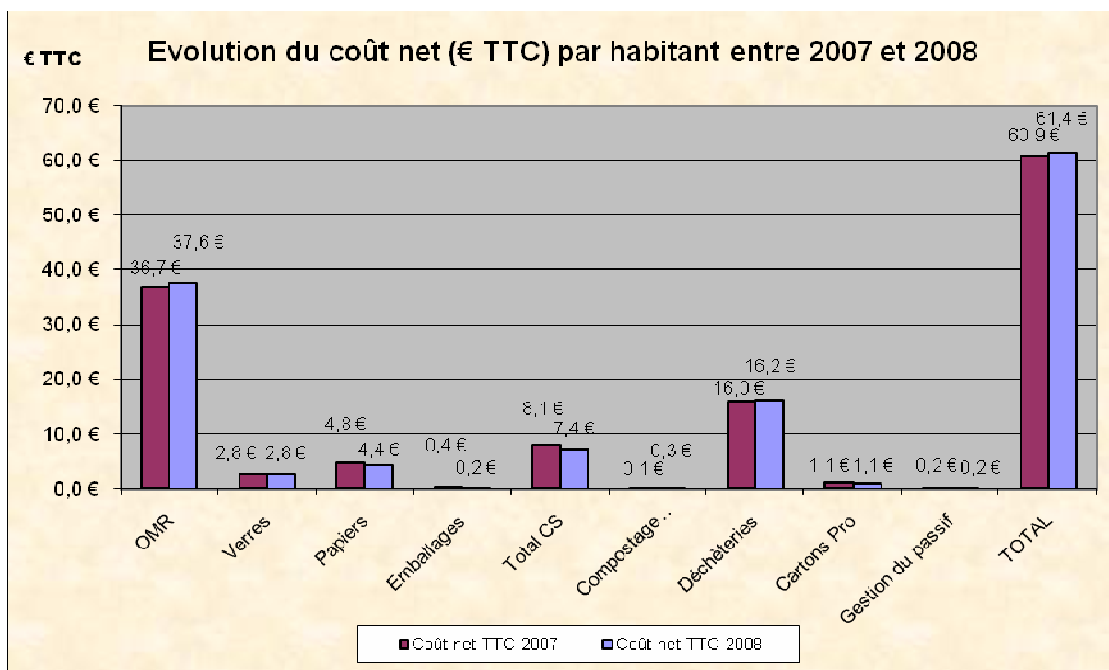
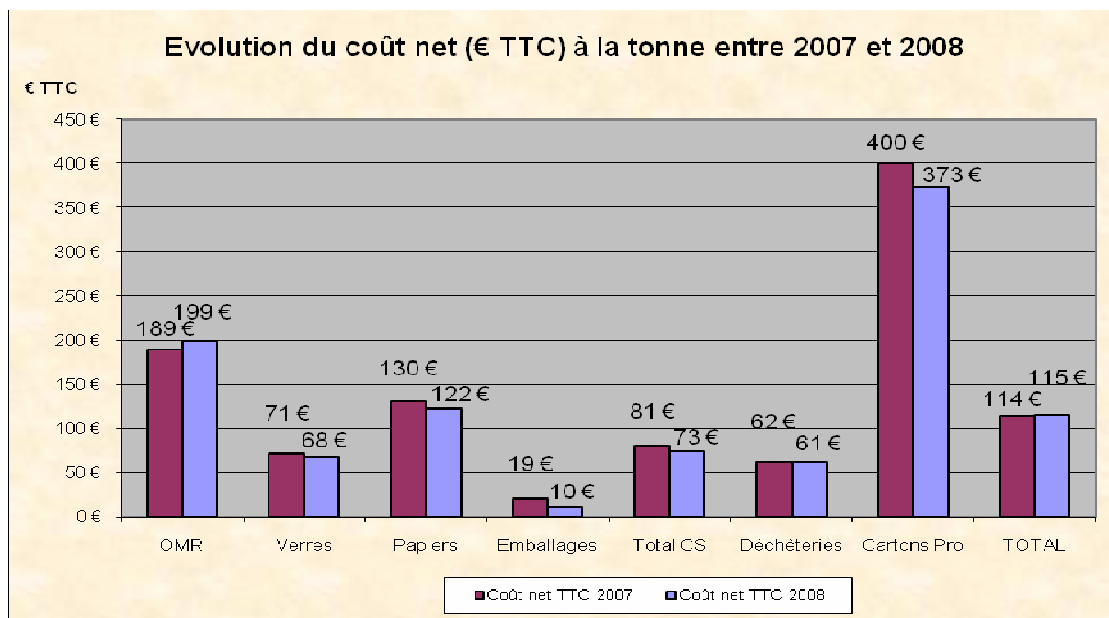
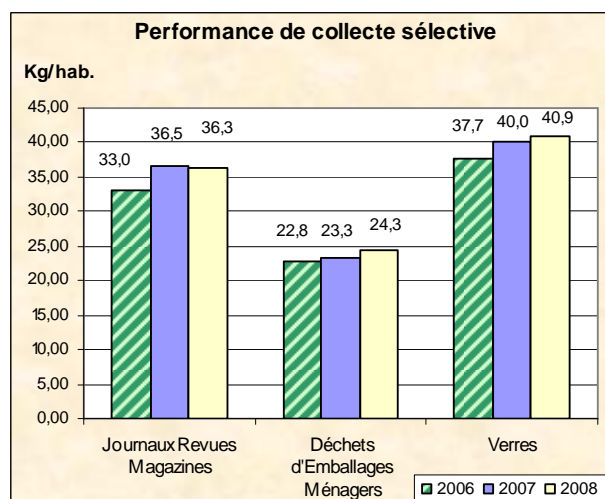
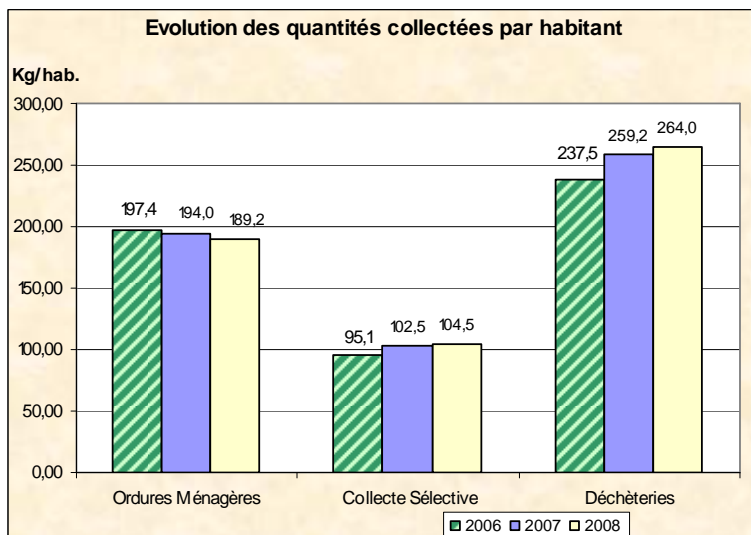
Carte d'identité

- SISTO
4 rue de la Roirie, 49500 SEGRE
- 3 Communautés de Communes
- 33 Communes
- 34005 habitants
- Taux d'habitat vertical 3,5 %
- Compétences :
collectes, traitement et déchèteries
- 3 déchèteries
- 558,8Kg de déchets collectés par habitant
- Mode de financement : Taxe d'Enlèvement
des Ordures Ménagères et Redevance
Spéciale



Tas de broyat de déchets verts

SYNTHESE INTRODUCTIVE



A. LES INDICATEURS TECHNIQUES

Le **Syndicat Intercommunal du Segréen pour le Traitement des Ordures (SISTO)** exerce les compétences suivantes :

- Collecte des ordures ménagères et collecte sélective
- Traitement
- Déchèteries

1. Le territoire desservi

1.1. Le périmètre

Le SISTO regroupe la Communauté de Communes de la Région du Lion d'Angers, la Communauté de Communes du Canton de Segré et 4 communes de la Communauté de Communes du Canton de Candé : Angrie, Chazé-sur-Argos, Freigné et Loiré.

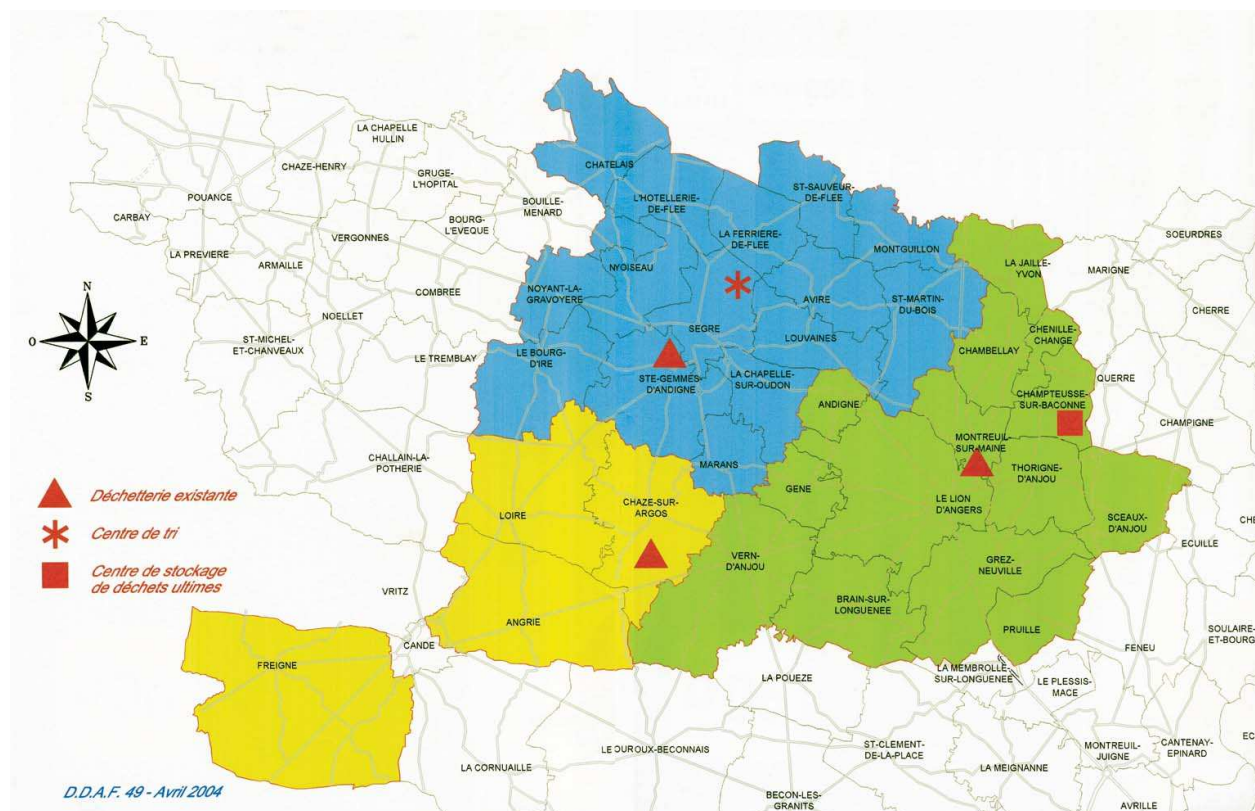


Figure N°1 : Carte du périmètre desservi

1.2. L'organisation générale

L'ensemble du territoire syndical est collecté pour les ordures ménagères, ainsi que pour les déchets recyclables. La collecte se fait en porte à porte pour 99 % des habitations et le reste en apport volontaire (point de regroupement ou point tri), du fait de la faible densité de population de certaines zones.

Le traitement des ordures ménagères s'effectue par enfouissement en centre de classe II, sur la Commune de Champteussé sur Baconne (49), dans le périmètre syndical.

Les déchets recyclables sont triés au centre de tri de Segré puis acheminés vers les filières de recyclage.

Le SISTO a établi un Contrat Programme de Durée avec la Société Eco Emballages.

2. La collecte des déchets ménagers et assimilés

2.1. Population desservie

La population totale est de : 34 005 habitants (recensement INSEE 2008).

La population sans double compte est de 32 758 (recensement INSEE 2008).

2.2. Mode de gestion du service de collecte

Le service de collecte est assuré par la société SITA OUEST, basée à Segré (49), suite à la passation d'un marché public en décembre 2005 pour une durée de 6 ans.

2.3. Modes de collecte :

- en porte-à-porte pour 99 % de la population
- en apport volontaire (PAV : Point d'Apport Volontaire) pour environ 100 habitations. Il reste 7 points tri sur le territoire du SISTO

2.4. Types de produits collectés et contenants

- Ordures ménagères résiduelles en sac ou en bac

Collecte sélective :

- Emballages ménagers (bouteilles en plastique, briques alimentaires, boîtes métalliques et cartons - cartonnettes) dans des cagettes jaunes ;
- Journaux, revues, magazines, prospectus dans des cagettes bleues ;
- Bouteilles, bocaux et pots en verre dans des cagettes vertes.

Les cagettes ont un volume de 42 litres et sont ajourées sur les côtés.

2.5. Fréquences de collecte

L'annexe N°1 donne les jours de collecte pour chaque commune du SISTO en 2008.

La collecte des ordures ménagères résiduelles :

Elle se fait :

- 2 fois / semaine : pour les centres villes du Lion d'Angers et de Segré
- 1 fois / semaine : dans les 31 autres Communes et dans les écarts du Lion d'Angers.

Les ordures ménagères résiduelles sont compactées sur le site de transfert de l'Ebeaupinière à Sainte Gemmes d'Andigné.

La collecte sélective :

- dans les communes de Segré, Nyoiseau et dans les centres villes du Lion d'Angers et de Sainte Gemmes d'Andigné : 1 fois / semaine pour les 3 flux ;
- à Freigné : 1 fois par semaine (déchets d'emballages ménagers) et 1 fois toutes les 3 semaines (verres et journaux).
- dans les 27 autres communes, suivant les flux, 1 fois par semaine (déchets d'emballages ménagers) et 1 fois tous les 15 jours (verres et journaux).

Les terrains de camping (au nombre de 7) sont collectés 2 fois / semaine en ordures ménagères et collecte sélective en période estivale (du 1^{er} juillet au 31 août)

La collecte des cartons des professionnels :

Depuis mars 2006, les cartons des professionnels des centres-villes et zones industrielles de Segré et du Lion d'Angers sont collectés séparément. Cette collecte a lieu le vendredi matin.

2.6. Résultats de collecte

a) Les résultats globaux de collecte sur le SISTO

SISTO Année 2008	SISTO 2007	SISTO 2008	Ratio 2007 (Kg/hab*)	Ratio 2008 (Kg/hab*)
Ordures ménagères	6599	6434	194,0	189,2
Collecte sélective**	3485	3552	102,5	104,5
Déchèteries (hors flux CS)	8 048	8 231	259,2	265,1
Quantité totale	18 132	18 217	555,7	558,8

Tableau N°1 : Etat récapitulatif des quantités collectées sur le territoire du SISTO

* Population prise en compte : 34 005 habitants pour les ordures ménagères et la collecte sélective et 31 051 habitants pour les déchèteries

** Collecte sélective = Collecte sélective au Porte à porte et en déchèteries + cartons professionnels

Analyse quantitative : on observe une diminution de 2,5 % de la part des ordures ménagères contre une augmentation de 1,9 % des quantités de collecte sélective par rapport à l'année 2007. En effet en 2008, chaque habitant a trié 104,5 Kg de déchets pour la collecte sélective, contre 102,5 Kg en 2007.

Les quantités de déchets pris en charge par le SISTO en 2008 ont augmenté de 0,4 % par rapport à 2007.

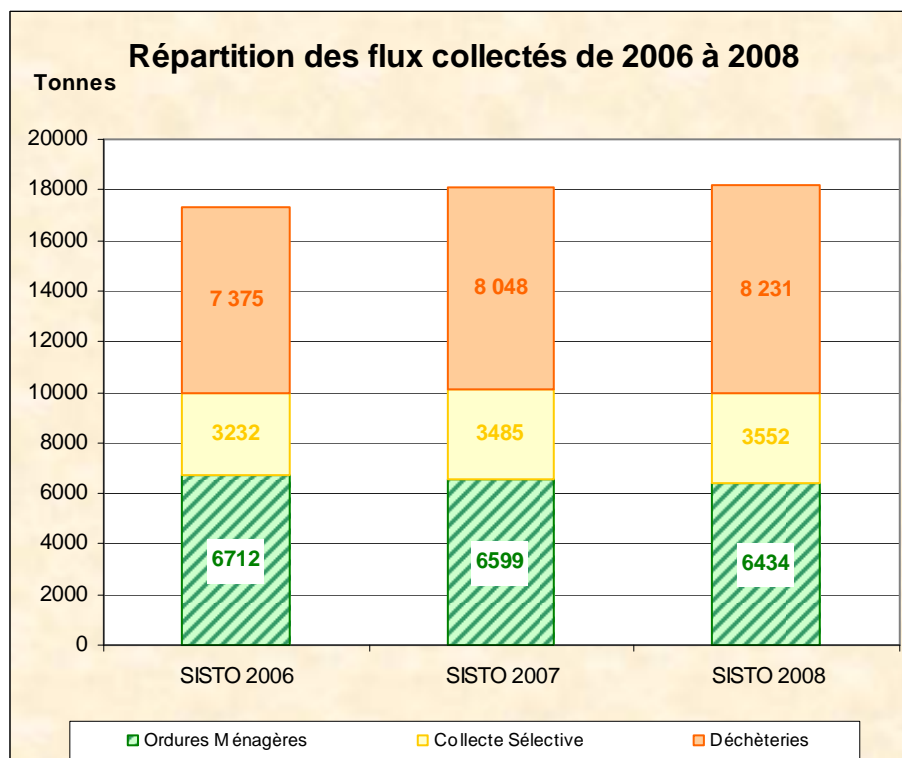


Figure N°2 : Répartition des quantités collectées entre 2006 et 2008

Analyse qualitative : Malgré la constante diminution des Ordures Ménagères, la quantité totale de déchets gérés par le SISTO ne cesse de croître. Les flux arrivant en déchèteries expliquent en partie cette croissance puisqu'ils enregistrent une augmentation de 2,1 % par rapport à 2007.

La collecte sélective a permis d'extraire 35,5 % de déchets valorisables des ordures ménagères en 2008 (3 552 tonnes / 9 986 tonnes), contre 34,6 % en 2007.

b) Le détail de la collecte sélective

SISTO Collecte Sélective Année 2008	Quantités collectées			
	SISTO 2007	SISTO 2008	Ratio 2007 (Kg/hab*)	Ratio 2008 (Kg/hab*)
Déchets d'Emballages Ménagers	790,93	826,64	23,26	24,31
PAPIERS	1242,67	1235,37	36,54	36,33
VERRES	1360,89	1392,00	40,02	40,94
Cartons professionnels	90,30	98,22		
TOTAL	3484,79	3552,23	99,82	101,58

Tableau N°2 : Détail de la collecte sélective du SISTO

* Population prise en compte : 34 005 habitants
Les cartons des déchèteries ne sont pas pris en compte.

La collecte spécifique des cartons de professionnels a permis de récupérer 98,22 tonnes de cartons en 2008, soit 1,89 tonne par semaine.

Les refus de tri

Flux	Quantité collectée en 2008 (tonnes)	Quantité de refus de tri en 2008 (tonnes)	Part du flux collecté (taux de refus de tri)	Pour mémoire 2007
J.R.M.	1 235	11	0,9 %	1,3 %
D.E.M.	827	117	14,2 %	13,5 %
Verre	1 392	0	0	0
Total hors verre	2 062	128	6,21 %	6,05 %

Tableau N°3 : Refus de tri des flux de la collecte sélective du SISTO en 2008

Analyse qualitative : les taux de **refus de tri** permettent de juger de la qualité du tri effectué par les habitants. Les flux collectés passent en effet par un centre de tri où les matériaux sont séparés suivant leur nature. Les composants non-conformes à chaque flux sont écartés et dirigés vers l'enfouissement (décharge) : ce sont les refus de tri.

Deux caractérisations de refus de tri ont été réalisées au cours de l'année 2008. Elles montrent un sur tri de la part des habitants du SISTO.

c) Les quantités valorisées

Les quantités de déchets valorisables livrés en filières au cours de l'année 2008 sont les suivantes (les cartons des déchèteries et les cartons professionnels ne sont pas pris en compte) :

SISTO Collecte Sélective Année 2008	Quantités valorisées			
	SISTO 2007	SISTO 2008	Ratio 2007 (Kg/hab*)	Ratio 2008 (Kg/hab*)
Cartons	379,91	319,56	12,14	10,21
Tétra	45,36	50,18	1,45	1,60
Plastiques	163,87	160,64	5,24	5,13
Acier	90,04	73,16	2,88	2,34
Aluminium	5,00	0,00	0,16	0,00
Sous Total Déchets d'Emballages Ménagers	684,18	603,54	21,86	19,29
PAPIERS	1211,76	1219,98	38,72	38,99
VERRES	1365,00	1371,37	43,62	43,82
TOTAL	3260,94	3194,89	104,21	102,10

Tableau N°4 : Quantités d'emballages, de verres et papiers valorisées

* Population prise en compte : 34 005 habitants

La différence de tonnage valorisée en 2008 par rapport à 2007 s'explique par le nombre réduit de livraisons en fin d'année (les cours des matériaux étant au plus bas au quatrième trimestre 2008).

Le stock de matériaux mis en balle et prêts à être livrés au 31 décembre 2008 était de 163,28 tonnes contre 92,55 tonnes en 2007. Si on ajoute la différence de stock entre les deux années aux tonnages livrés en 2008, on obtient 3265,62 tonnes – soit un tonnage légèrement supérieur au tonnage valorisé en 2007.

3. La collecte en déchèterie

Au 1^{er} janvier 2003, le SISTO a pris la compétence « gestion des déchèteries » qui auparavant était assurée par la Communauté de Commune du Canton de Segré – pour la déchèterie de Sainte Gemmes d'Andigné – et par la Communauté de Commune de la Région du Lion d'Angers – pour la déchèterie du Lion d'Angers.

Une troisième déchèterie a été construite pendant l'année 2003 sur le territoire de la Communauté de Communes du Canton de Candé, à Chazé-sur-Argos.

Ainsi, le SISTO a en charge la gestion de 3 déchèteries :

- Déchèterie, l'Ebeaupinière, 49 500 Sainte Gemmes d'Andigné
- Déchèterie, Z.I. La Sablonnière, 49 220 Le Lion d'Angers
- Déchèterie, La Lande du Noaillon, 49 500 Chazé-sur-Argos

Déchèterie	Année de mise en service
Sainte Gemmes d'Andigné	1996
Le Lion d'Angers	1998
Chazé sur Argos	2003

Tableau N°5 : Années de mise en service des déchèteries

3.1. Population desservie

La population concernée par les déchèteries est de 31 051 habitants (16 659 sur le Canton de Segré, 12 436 sur le canton du Lion d'Angers et 1 956 sur le canton de Candé)

Les habitants de Freigné et une partie des habitants d'Angrie et de Loiré (soit au total 1 707 habitants) sont autorisés à aller dans les déchèteries de Saint-Mars-la-Jaille (44) et de Candé. Une convention a été passée entre le SISTO et le SYCTOM du Loire Béconnais et de ses environs.

3.2. Mode de gestion du service de collecte en déchèterie

Le service de collecte en déchèterie est assuré par la société SITA OUEST, basée à Segré (49), suite à la passation d'un marché public en décembre 2005 pour une durée de 6 ans. La société SITA OUEST assure le gardiennage, l'accueil et l'orientation du public, l'enlèvement des bennes et l'élimination des principaux déchets (tout venant, cartons, ferrailles, gravats et végétaux (uniquement les rotations de bennes)).

La collecte et l'élimination des déchets ménagers spéciaux sont assurées par la société CHIMIREC, basée à Javené (35) suite à la passation d'un marché public en décembre 2005 pour une durée de 6 ans.

Le broyage des déchets verts est réalisé par la société MAINE COMPOST, basée à La Pommeraye (49), suite à la passation d'un marché public en décembre 2005 pour une durée de 6 ans.

Les Communautés de Communes sont propriétaires des infrastructures et les mettent à disposition du SISTO. Le SISTO est propriétaire des bennes.

3.3. Modes de collecte

Chaque déchèterie dispose de quais de déchargement avec des bennes pour les gravats, la ferraille, le tout-venant, les végétaux et les cartons. Elles sont dotées aussi de conteneurs pour la collecte sélective des flux de D.E.M., de J.R.M. et de verre. Un local fermé permet d'accueillir les déchets ménagers spéciaux (D.M.S.) ; seul le gardien y a accès.

Déchèterie	Nombre de quais	Nombre de bennes
Sainte Gemmes d'Andigné	5	6 bennes 30 m ³ + 2 bennes 10 m ³
Le Lion d'Angers	8	9 bennes 30 m ³ + 2 bennes 10 m ³
Chazé-sur-Argos	5	6 bennes 30 m ³ + 2 bennes 10m ³

Tableau N°6 : Nombre de quais et de bennes dans les déchèteries

3.4. Types de produits collectés et horaires d'ouverture des déchèteries

La liste des produits acceptés et refusés dans les déchèteries en 2008, ainsi que les horaires d'ouverture sont indiqués en annexe N°2.

3.5. Conditions d'acceptation des usagers

Les usagers sont acceptés en déchèterie à condition qu'ils respectent le règlement intérieur.

Les 3 déchèteries sont ouvertes aux particuliers habitant le SISTO. Ils peuvent déposer gratuitement tous les déchets précédemment cités dans la limite d'un mètre cube de déchets par apport.

Les professionnels travaillant sur le SISTO (ayant un chantier sur le territoire du SISTO) sont acceptés sur les 3 déchèteries moyennant l'acquittement d'une somme proportionnelle au poids déposé (Sainte Gemmes d'Andigné et Le Lion d'Angers) ou au volume déposé (Chazé-sur-Argos). Les tarifs appliqués en 2008 sont indiqués en annexe N°3. La facturation est fonction de la nature du déchet.

Les professionnels ne peuvent apporter que les déchets suivants :

- Tout Venant
- Gravats
- Déchets Verts
- Cartons
- Ferrailles
- Bois

Pour leurs autres déchets (généralement des déchets toxiques propres à leur activité), les professionnels doivent faire appel à des sociétés spécialisées.

3.6. Fréquentation des usagers

Pour 2008, la fréquentation des déchèteries s'élève à 70 320 passages, se répartissant comme suit :

Déchèterie	Nombre de passages en 2008	Rappel année 2007	% d'évolution 2007 / 2008	Nombre moyen de passages / heure en 2008	Nombre moyen de passages / semaine en 2008
Sainte Gemmes d'Andigné	36 113	43 195	- 16,4 %	22	695
Le Lion d'Angers	27 859	26 105	6,7 %	17	536
Chazé-sur-Argos	6 348	5 903	7,5 %	10	122
TOTAL	70 320	75 203	- 6,5 %	18	1 352

Tableau N°7 : Fréquentation des déchèteries

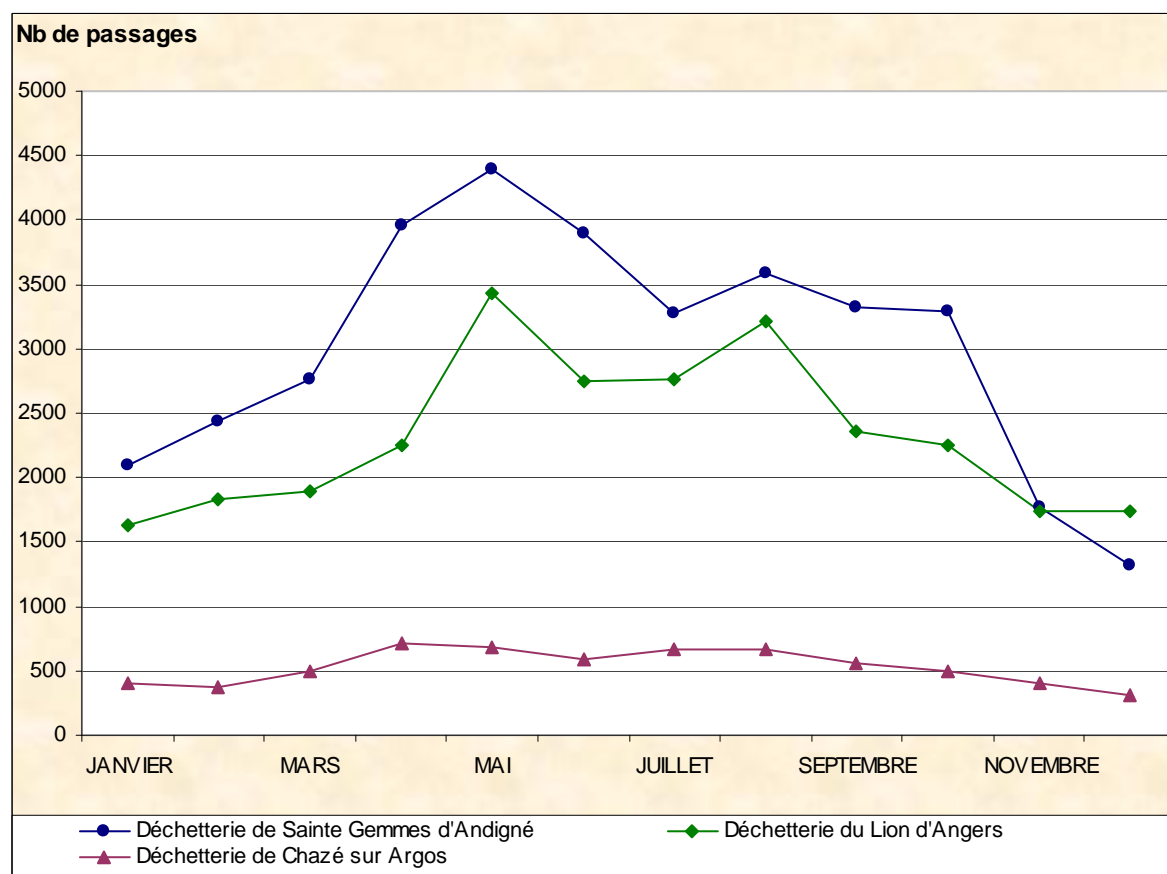


Figure N°3 : L'évolution de la fréquentation des déchèteries sur l'année 2008

Les statistiques de fréquentation de la déchèterie de Sainte Gemmes d'Andigné sont à analyser avec prudence par rapport à l'année 2007. Au cours de l'année 2008, 4 gardiens se sont succédés à la déchèterie.

3.7. Résultats de la collecte en déchèterie

Apports 2008	Rappel Quantités apportées en 2007 (tonnes)	SISTO Quantités apportées en 2008 (tonnes)	Evolution par rapport à 2007	Déchèterie Sainte Gemmes d'Andigné (tonnes)	Déchèterie Le Lion d'Angers (tonnes)	Déchèterie Chazé-sur- Argos (tonnes)
CARTONS	115,67	119,58	+ 3 %	53,96	55,30	10,32
VEGETAUX	3 265,46	3 142,07	- 4 %	1 660,70	1 272,94	208,43
FERRAILLES	474,66	539,44	+ 14 %	271,99	205,36	62,09
TOUT-VENANT	2 232,42	2 040,72	- 9 %	1 123,39	671,26	246,07
BOIS	0	195,01		0	195,01	0
GRAVATS	1 914,79	2 138,50	+ 12 %	867,22	1 018,82	252,46
VERRE	78,57	65,02	- 17 %	29,61	35,41	0
PLASTIQUES	2,77	3,00	+ 8 %	1,22	1,78	0
PAPIERS	60,55	58,32	- 4 %	28,39	29,93	0
HUILES MINERALES	11,70	10,70	- 8 %	4,85	4,55	1,30
HUILES VEGETALES	0,78	0,84	+ 8 %	0,22	0,43	0,19
AEROSOLS	0,76	0,81	+ 7 %	0,38	0,30	0,13
PILES	4,38	2,98	- 32 %	1,50	1,30	0,18
BIDONS VIDES SOUILLES	5,50	5,37	- 2 %	2,24	1,85	1,28
PRODUITS DE BRICOLAGE	19,06	21,15	+ 11 %	8,73	8,96	3,46
FILTRES A HUILE	1,22	1,35	+ 11 %	0,61	0,35	0,38
PRODUITS PHYTOSANITAIRES	0,89	1,21	+ 36 %	0,62	0,43	0,15
ACIDES	0,06	0,19	+ 217 %	0,13	0,00	0,05
BASES	0,09	0,17	+ 89 %	0,11	0,00	0,06
PRODUITS NON IDENTIFIES	0,07	0,21	+ 200 %	0,14	0,02	0,04
BATTERIES	0,00	10,21		6,50	2,95	0,76
NEONS	0,21	0,19	- 9,5 %	0,07	0,07	0,05
CONSOMMABLES BUREAUTIQUES	0,05	0,05	-	0,02	0,02	0,01
RADIOGRAPHIES	0,03	0,09	+ 200 %	0,04	0,03	0,02
DECHETS d'ACTIVITES de SOINS	0,44	0,44	-	0,32	0,12	0,00
TOTAL	8 190,12	8 357,60	+ 2,04 %	4 062,98	3 507,19	787,43
Rappel 2007				4 181,02	3 193,49	815,16
% d'évolution				- 2,82 %	+ 9,82 %	- 3,40 %

Tableau N°8 : Synthèse des apports en déchèterie

Pour comprendre :

- Les bidons vides souillés ne proviennent que des particuliers. Les agriculteurs utilisent la filière de récupération mise en place par la Chambre d'Agriculture du Maine-et-Loire, dans les coopératives.
- Les déchets d'activité de soins sont désormais collectés dans toutes les déchèteries dans des bacs de 60 L pesant en moyenne 20 kg, ils sont ensuite incinérés.
- La différence entre le tonnage de piles collectées en 2008 par rapport à 2007 s'explique par la période des enlèvements à la déchèterie de Ste Gemmes d'Andigné (en début et fin d'année 2007 – au milieu de l'année 2008)
- Batteries : nous avons des batteries à valoriser depuis que la vidéosurveillance est mise en place (juin 2008)

La prise en charge des déchets par le SISTO via les déchèteries a augmenté de 2,04 % par rapport à 2007. Cette évolution est due en partie à l'augmentation des tonnages de gravats (+ 12 %) et de ferrailles (+ 14 %).

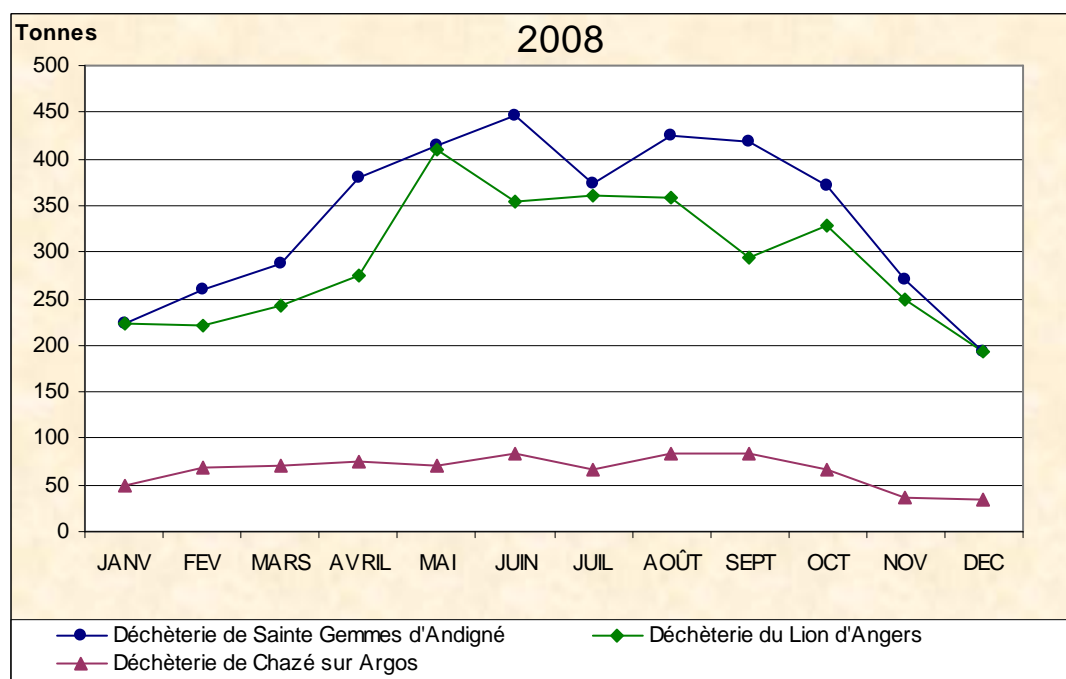


Figure N°4 : Evolution du tonnage collecté en déchèterie au cours de l'année 2008.

Apports 2008 (tonnes)	SISTO	Sainte Gemmes d'Andigné	Le Lion d'Angers	Chazé-sur-Argos
Apports globaux	8 357,60	4 062,98	3 507,19	787,43
dont Professionnels	648,96	304,19	323,05	21,72
dont Etablissements publics	312,37	213,54	95,06	3,77
Total Apports Professionnels + Ets publics	961,33	517,73	418,11	25,49
% par rapport aux apports globaux	11,50 %	12,74 %	11,92 %	3,24 %

Tableau N°9 : Détail des apports de professionnels et d'établissements publics

Les apports des professionnels (principalement en Tout Venant et en Gravats) représentent 7,8 % des apports globaux.

Les apports des collectivités (essentiellement en Végétaux et Tout Venant) représentent 3,7 % des apports totaux.

Pour rappel, le taux d'apports des professionnels et établissements publics en 2007 était de 10,4 % par rapport aux apports globaux.

4. Le traitement

4.1. Destination des ordures ménagères résiduelles

Les ordures ménagères résiduelles et les refus de tri sont amenés sur un quai de transfert situé à Sainte Gemmes d'Andigné pour être compactés puis acheminés vers le centre d'enfouissement de classe II de la SEDA, sur la Commune de Champteussé sur Baconne (49) à 24 Km de Segré.

4.2. Destination des emballages triés

Le SISTO a opté pour la **garantie de reprise** des matériaux dans le cadre d'un Contrat Programme de Durée Eco Emballages pour les plastiques et le verre.

Une fois triés, les matériaux sont envoyés vers différentes filières :

- les plastiques : Valorplast (Est de la France)
- le verre : Saint Gobain (Cognac)

Pour l'acier, l'aluminium, les papiers, les cartons et les briques alimentaires, le SISTO a choisi la **reprise garantie**, dans le cadre du marché de Collecte Tri Traitement passé avec SITA OUEST.

Une fois triés, les matériaux sont envoyés en Europe vers les entreprises proposant les meilleures conditions de reprise. C'est la société SITA Négoce qui se charge des ventes.

4.3. Compostage individuel

La promotion du compostage domestique a continué pendant l'année 2008 : 192 composteurs ont été distribués. Au 31/12/2008, 981 foyers du SISTO sont équipés d'un composteur individuel.

La volonté du SISTO est de promouvoir la pratique du compostage domestique que ce soit en tas, avec la fabrication d'un composteur "maison" ou avec la mise à disposition d'un outil.

Cet outil est un composteur en plastique recyclé d'une capacité de 320 litres et de la marque Container Trading, distribué par la société QUADRIA retenue après appel d'offres.

4.4. Destination des déchets collectés en déchèterie

Apports 2008	Quantité SISTO (tonnes)	Elimination	Destination
CARTONS	119,58	Valorisation matière	Avec collecte sélective
VEGETAUX	3 142,07	Valorisation organique	Plateformes à proximité des déchèteries pour broyage puis transport chez 2 agriculteurs du SISTO pour compostage
FERRAILLES	539,44	Valorisation matière	Ets ROBERT - Angers
TOUT-VENANT	2 040,72	Enfouissement classe II	SEDA - Champteussé/Baconne
BOIS	195,01	Regroupement puis Valorisation Matière	2B Recyclage – Noyant la Gravoyère
GRAVATS	2 138,50	Enfouissement classe III	2B Recyclage - L'Hôtellerie de Flée ou DURAND - Thorigné d'Anjou
VERRE	65,02	Valorisation matière	Avec collecte sélective
PLASTIQUES	3,00	Valorisation matière	Avec collecte sélective
PAPIERS	58,32	Valorisation matière	Avec collecte sélective
HUILES MINERALES	10,70	Regroupement puis Traitement	CHIMIREC
HUILES VEGETALES	0,84	Regroupement puis Traitement	CHIMIREC
AEROSOLS	0,81	Regroupement puis Traitement	CHIMIREC
PILES	2,98	Regroupement puis Traitement	COREPILE
Bidons Vides Souillés	5,37	Regroupement puis Traitement	CHIMIREC
PRODUITS DE BRICOLAGE	21,15	Regroupement puis Traitement	CHIMIREC
FILTRES A HUILE	1,35	Regroupement puis Traitement	CHIMIREC
PRODUITS PHYTOSANITAIRES	1,21	Regroupement puis Traitement	CHIMIREC
ACIDES	0,19	Regroupement puis Traitement	CHIMIREC
BASES	0,17	Regroupement puis Traitement	CHIMIREC
PRODUITS NON IDENTIFIES	0,21	Regroupement puis Traitement	CHIMIREC
BATTERIES	10,21	Regroupement puis Traitement	CHIMIREC
TUBES NEONS	0,19	Regroupement puis Traitement	RECYLUM
CONS. BUREAUTIQUES	0,05	Regroupement puis Traitement	Ateliers du Bocage
RADIOGRAPHIES	0,09	Regroupement puis Traitement	GEYSERS France – Juigné sur Loire
DECHETS d'ACTIVITES de SOINS	0,44	Regroupement puis destruction par incinération	VALORENA - Nantes

Tableau N°10 : Destination des déchets collectés en déchèterie

En octobre 2006, une convention de 2 ans a été passée entre le SISTO, la Chambre d'Agriculture du Maine et Loire et 2 agriculteurs (de Bourg d'Iré et d'Andigné) pour l'évacuation du broyat issus des déchets végétaux de déchèterie. Les agriculteurs transportent le broyat sur leur exploitation et assurent le compostage avant d'épandre le produit obtenu sur leurs terres.

4.5. Mode d'élimination des déchets collectés en déchèterie

Déchèteries 2008	Valorisation matière	Valorisation Organique	Traitement déchets dangereux	Enfouissement Tout Venant	Enfouissement déchets inertes	TOTAL
Tonnes	980,37	3142,07	55,96	2040,72	2138,5	8357,6

Tableau N° 11 : Modes d'élimination des déchets collectés en déchèteries

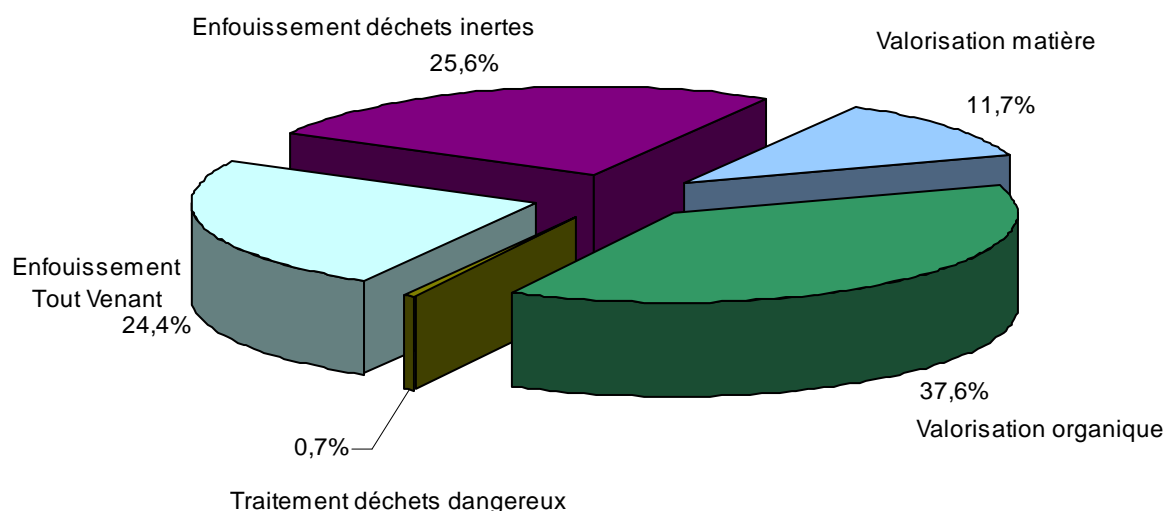


Figure N°5 : Modes d'élimination des déchets collectés en déchèterie

4.6. Synthèse des modes d'élimination sur le SISTO

La répartition des modes d'élimination des déchets collectés (ordures ménagères, collecte sélective, déchèteries) est la suivante :

SISTO	Valorisation matière	Valorisation organique	Traitement déchets dangereux	Enfouissement classe II	Enfouissement déchets inertes	Total
Déchèterie (hors CS)	854,03	3142,07	55,96	2040,72	2138,5	8231,28
Collecte sélective (hors cartons déch.)	3325,82*			128,19		3454,01
Cartons Professionnels	98,22					98,22
OMR				6433,79		6433,79
Total	4278,07	3142,07	55,96	8602,70	2138,5	18217,30
	23,5%	17,2%	0,3%	47,2%	11,7%	100%

Tableau N° 12 : Modes d'élimination des déchets sur le SISTO

* le tonnage de valorisation matière pour la collecte sélective est obtenu en soustrayant le tonnage de refus de tri (128,19 t) au tonnage collecté (3 454,01 t). La différence entre le tonnage obtenu et le tonnage réellement valorisé s'explique par la différence de stocks entre le début et la fin de l'année et par le taux de freinte.

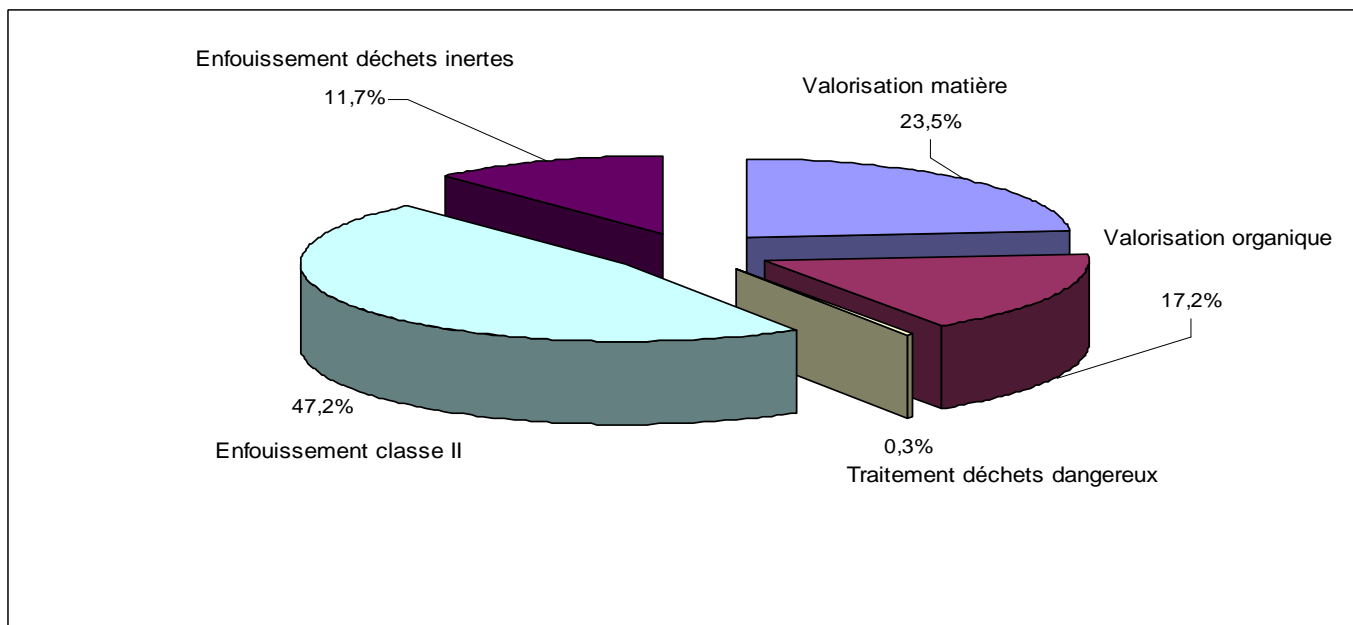


Figure N°6 : Modes d'élimination des déchets collectés sur le SISTO

Le taux de valorisation globale (matière et organique) s'élève à 40,7 %. Les objectifs européens sont de 45 % de recyclage matière et organique en 2015. Pour rappel, ce taux était de 39,8 % en 2007.

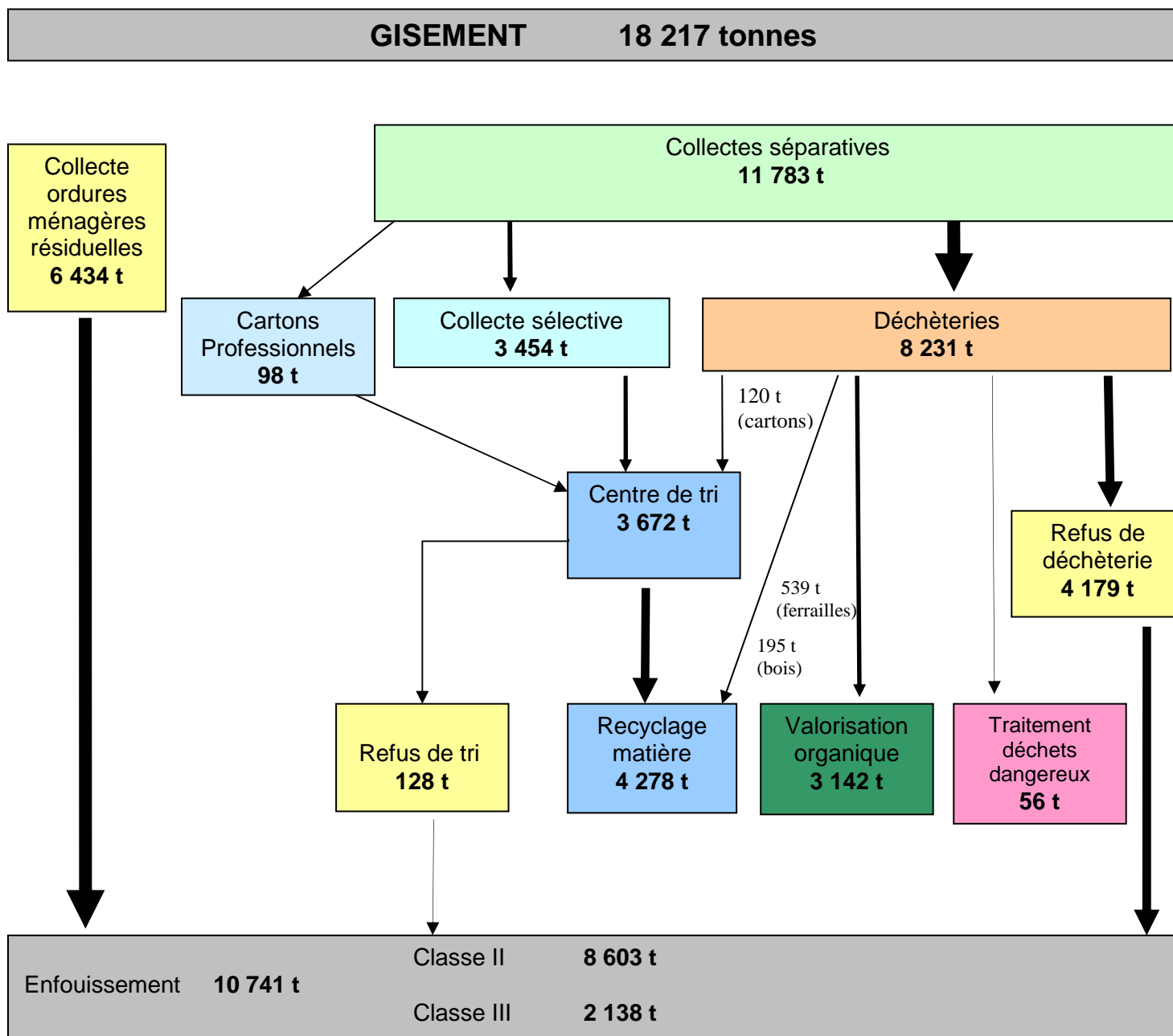


Figure N°7 : Synoptique des flux de déchets sur le SISTO en 2008

B. LES INDICATEURS FINANCIERS

1. Le financement du service public des déchets

1.1. Mode de financement

La collecte, le tri et le traitement des ordures ménagères et de la collecte sélective sont financés par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et par la Redevance Spéciale.

La TEOM concerne les particuliers et la Redevance Spéciale les professionnels et les établissements publics.

Pour l'année 2008, les différents taux de TEOM appliqués en fonction des fréquences de collecte sont les suivants :

Zone	Taux de TEOM
Zone 1 : Segré, Le Lion d'Angers (OM : 2 fois/semaine; collecte sélective : 1 fois/semaine)	10,00 %
Zone 2 : Nyoiseau, Sainte Gemmes d'Andigné (OM : 1 fois/semaine; collecte sélective : 1 fois/semaine)	9,80 %
Zone 3 : 28 autres communes dont les campagnes du Lion d'Angers et de Ste Gemmes d'Andigné (OM et cagettes jaunes : 1 fois/semaine; cagettes vertes et bleues : 1 fois/15 jours)	9,00 %
Zone 4 : Freigné (OM et cagettes jaunes : 1 fois/semaine; cagettes vertes et bleues : 1 fois/3 semaines)	8,50 %

Tableau N°13 : Taux de TEOM en fonction des zones desservies

Pour l'année 2008, les déchèteries sont financées par les Communautés de Communes (74 %) et par le SISTO (26 %).

1.2. Zoom sur la redevance spéciale

Depuis le 1^{er} janvier 2004, les professionnels du SISTO (artisans, commerçants, entreprises, administrations, établissements publics et privés) sont soumis à la redevance spéciale.

La redevance spéciale est calculée en fonction du volume de déchets que chaque professionnel dépose à la collecte (à partir du 1^{er} litre déposé). Un contrat est établi entre le SISTO et chaque professionnel. Le SISTO effectue des contrôles réguliers de volumes.

Tous les professionnels sont exonérés de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Pour l'année 2008, le tarif est de 0,025 € par litre. Le montant total facturé en 2008 pour la Redevance Spéciale s'élève à 336 133,60 €. Cela concerne 571 professionnels et collectivités en 2008.

1.3. Financement des investissements

	Dépenses TTC	Financement
Installation vidéosurveillance sur les 3 déchèteries	37 263,29 €	Auto financement
Travaux sur lagune – déchèterie Le Lion d'Angers	615,94 €	Auto financement
Pose de crémaillère sur bennes cartons	8 336,12 €	Auto financement
Etude pour aménagement terrain Ebeaupinière	1 500,00 €	Auto financement
Achat de cagettes et conteneurs	25 414,65 €	Auto financement
Achat de composteurs individuels	19 652,67 €	Auto financement
Achat d'un micro onde	101,99 €	Auto financement
Matériel informatique	1 901,17 €	Auto financement
MONTANT TOTAL TTC DES INVESTISSEMENTS	94 785,83 €	

Tableau N°13 : Le financement des investissements

1.4. Les recettes filières

Le tableau ci-dessous indique les tonnages de produits recyclables livrés aux entreprises de valorisation (filières) ainsi que le montant des sommes versées au SISTO par ces mêmes filières pour l'année 2008.

MATERIAU	TONNAGE (tonnes)	Montant moyen (€ / tonne)	Montant des recettes filières	Rappel 2007
Cartons	537,36	67,83 € / T	29 699,46 €	39 740,34 €
Acier	94,08	101,35 € / T	11 220,29 €	7 139,87 €
Verres	1 371,37	19,12 € / T	26 395,80 €	26 098,81 €
Papiers	1 219,98	55,72 € / T	69 063,56 €	67 523,44 €
Aluminium	0,00	- € / T	- €	2 074,00 €
Plastiques	160,64	196,42 € / T	33 979,72 €	32 187,76 €
Briques Alimentaires	50,18	- € / T	- €	- €
TOTAL	3 445,99		170 358,83 €	174 764,21 €

Tableau N°14 : Recettes filières

1.5. Intéressement de la société SITA OUEST aux résultats de la collecte sélective

Comme le prévoit le marché, et ce jusqu'en 2011, le montant des recettes filières et des soutiens Eco Emballages est garanti par SITA OUEST à 200 000 € par an. Au delà, les soutiens sont répartis entre la société SITA OUEST (50%) et le S.I.S.T.O. (50%). Pour 2008, l'intéressement de la Société SITA aux résultats de la collecte sélective se calcule comme suit :

Recettes filières 2007	174 764,21 €
Soutiens Eco-Emballages (hors compensation)	298 452,59 €
Sous total 1	473 216,80 €
- Garantie de marché	200 000,00 €
Sous total 2	273 216,80 €
Reversement SITA OUEST (50 %)	136 608,40 €

Tableau N°15 : Calcul du reversement à SITA OUEST

2. Résultats financiers

2.1. Avertissement

Les coûts présentés ci-après ont été obtenus grâce à la méthode de comptabilité analytique développée par l'ADEME : COMPTACOÛT

L'analyse 2007 a été envoyée à l'ADEME pour validation en octobre 2008. A ce jour les résultats du SISTO n'ont pas encore été traités et validés.

Les chiffres ci-après sont donc donnés sous réserve de validation de l'ADEME. Cependant, ils reflètent exactement la comptabilité du SISTO.

Hypothèses de calcul :

		2008	2007
Population desservie		34005	34005
Population déchèterie		31051	31051
Tonnages	OMR	6434	6599
	Verres	1392	1361
	Papiers	1235	1243
	Emballages	827	791
	CS Total	3454	3395
	Déchèteries	8231	8048
	Cartons Pro.	98	90
	TOTAL	18217	18132

2.2. Charges du SISTO en 2008

Le montant total des charges du SISTO en 2008 est de : **2 653 479 € TTC**

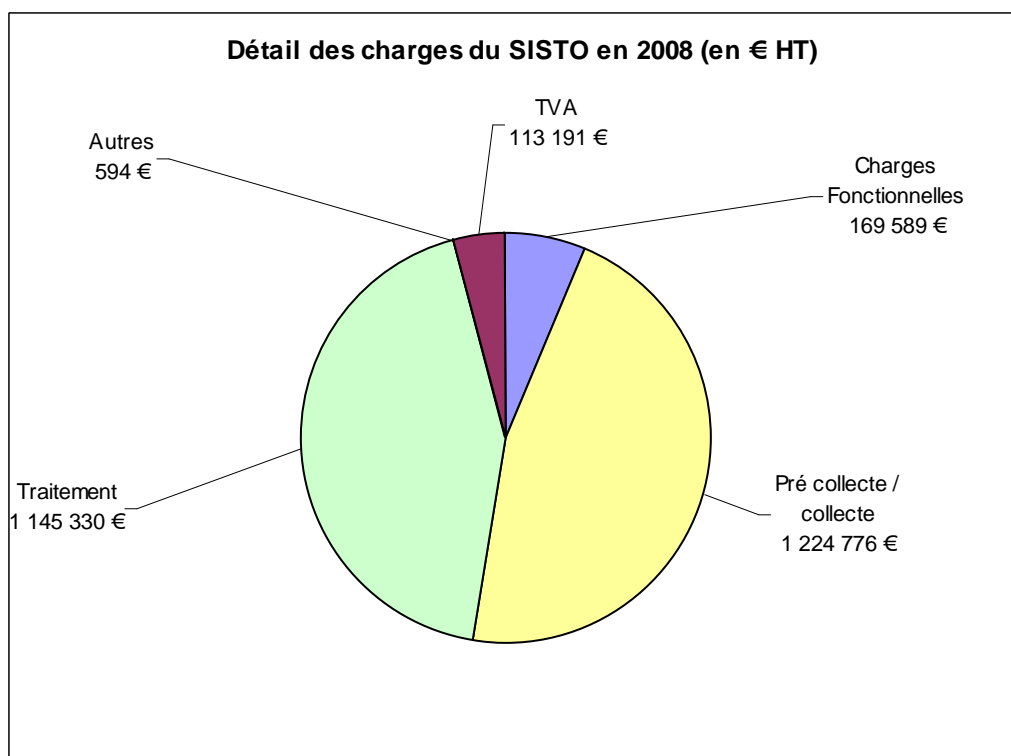


Figure N°8 : Détail des charges du SISTO en 2008 (€ HT)

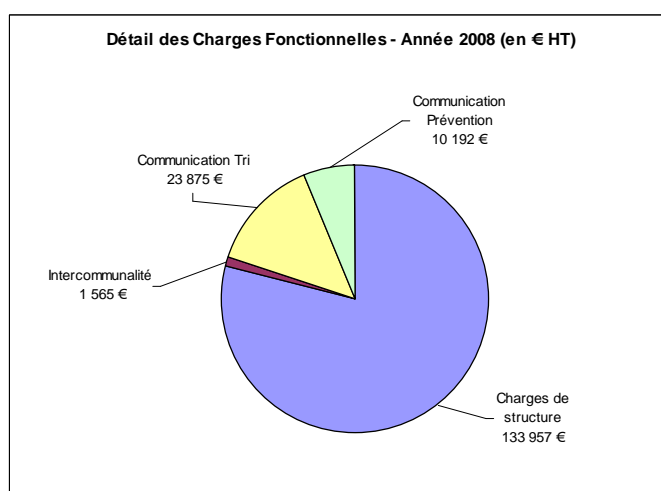


Figure N°9 : Détail des charges fonctionnelles du SISTO en 2008 (€ HT)

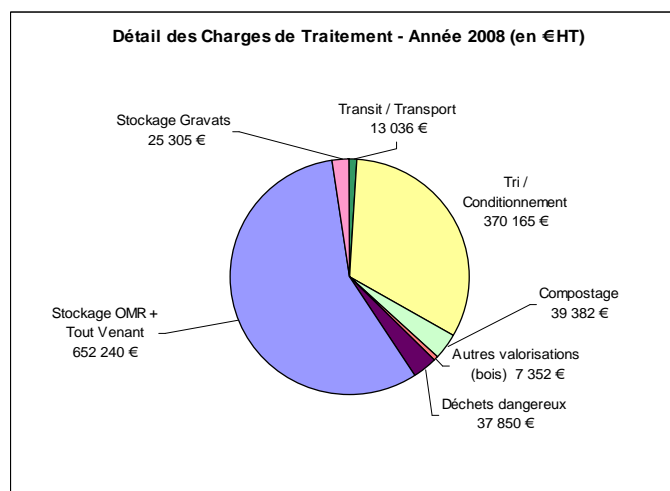


Figure N°10 : Détail des charges de traitement du SISTO en 2008 (€ HT)

En 2007, les charges du SISTO s'élevaient à 2 649 584 € TTC. Nous constatons une relative stabilisation des charges entre 2007 et 2008 (+0,15 %).

2.3. Recettes du SISTO en 2008

Le montant total des recettes du SISTO en 2008 est de : **2 868 312 €**

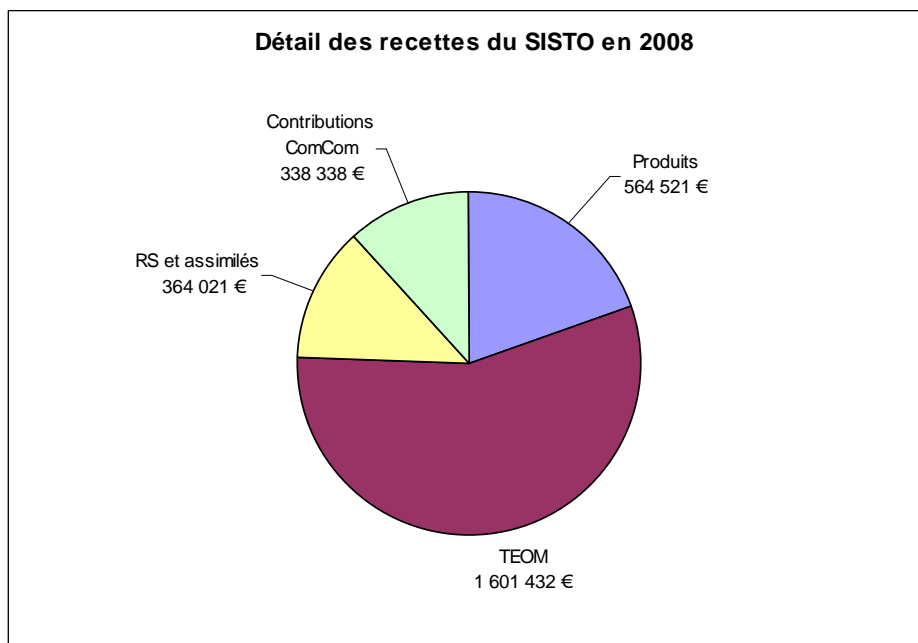


Figure N°11 : Détail des recettes du SISTO en 2008

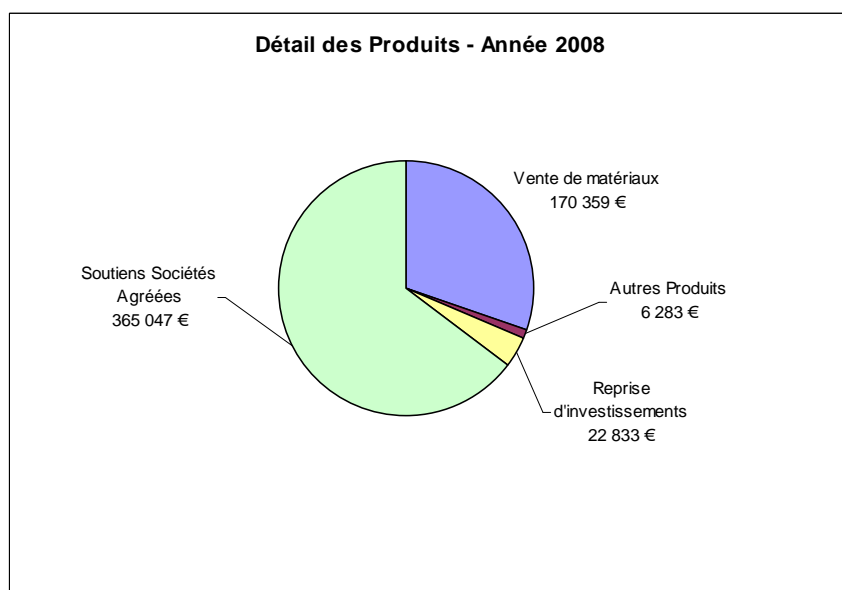


Figure N°12 : Détail des produits – Année 2008

Détail de RS et assimilés – Année 2008	
Redevance Spéciale :	336 134 €
Facturation des professionnels en déchèteries :	27 887 €

En 2007, les recettes du SISTO s'élevaient à 2 701 759 €. Nous constatons une hausse des recettes de 6,2 % entre 2007 et 2008.

2.4. Interprétation par flux (coûts 2008)

Flux	OMR	Verres	JRM	Emballages	Total Recyclables	Compostage domestique	Déchèteries	Cartons Pro.	Passif	TOTAL
Coût Complet* € HT	1 214 329 €	126 641 €	229 168 €	383 570 €	739 380 €	19 439 €	520 320 €	40 223 €	6 597 €	2540 288 €
Coût Aidé** € HT	1 213 626 €	88 370 €	139 144 €	- 10 923 €	216 591 €	12 285 €	492 029 €	34 717 €	6 519 €	1975 767 €

* Coût complet = Charges brutes

** Coût aidé = coût complet – aides – soutiens des éco-organismes – vente des matériaux = **coût net**

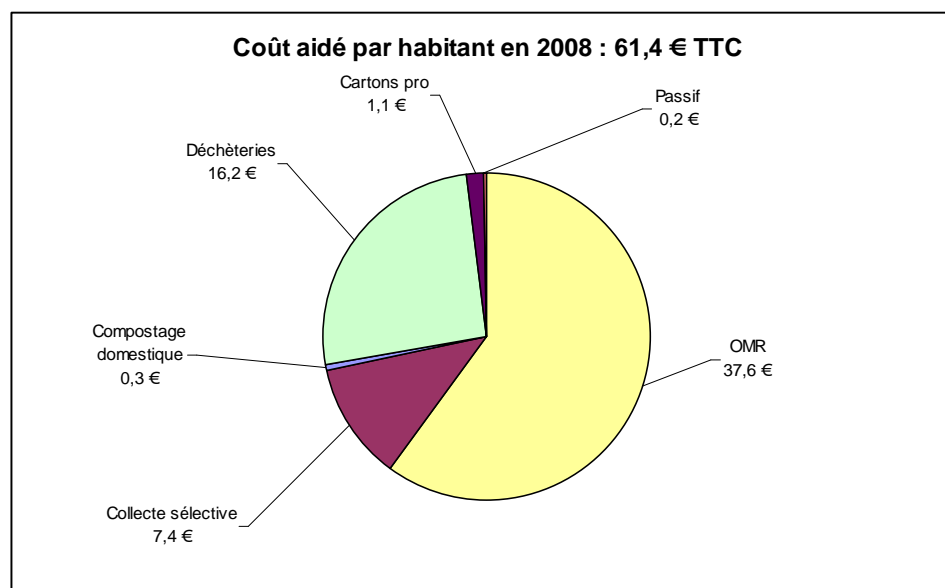


Figure N°13 : Coût aidé par habitant en 2008 (€ TTC)

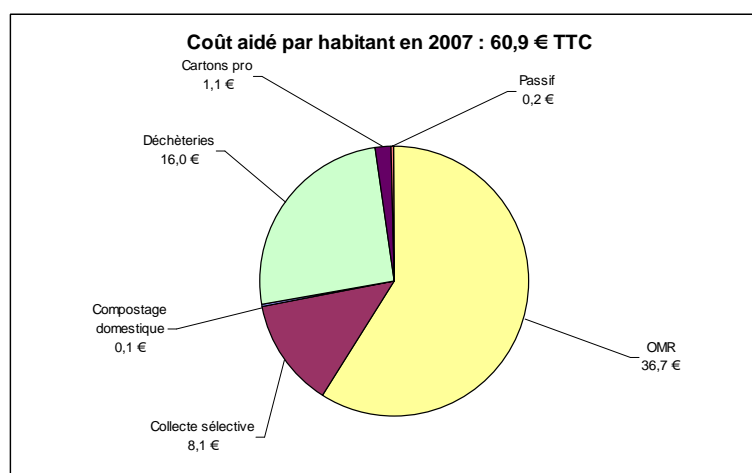


Figure N°14 : Coût aidé par habitant en 2007 (€ TTC)

Pour obtenir le montant réellement payé par l'utilisateur, il convient d'ajouter les 8 % de frais de gestion prélevés par la trésorerie.

En 2008, le coût du service déchets pour un habitant du SISTO est donc en moyenne de 66,3 €, soit pour un foyer moyen (2,5 personnes) de 165,75 € TTC.

Pour information, le coût moyen national du service déchets est de 95 € / habitant.

2.5. Coûts à la tonne en 2008

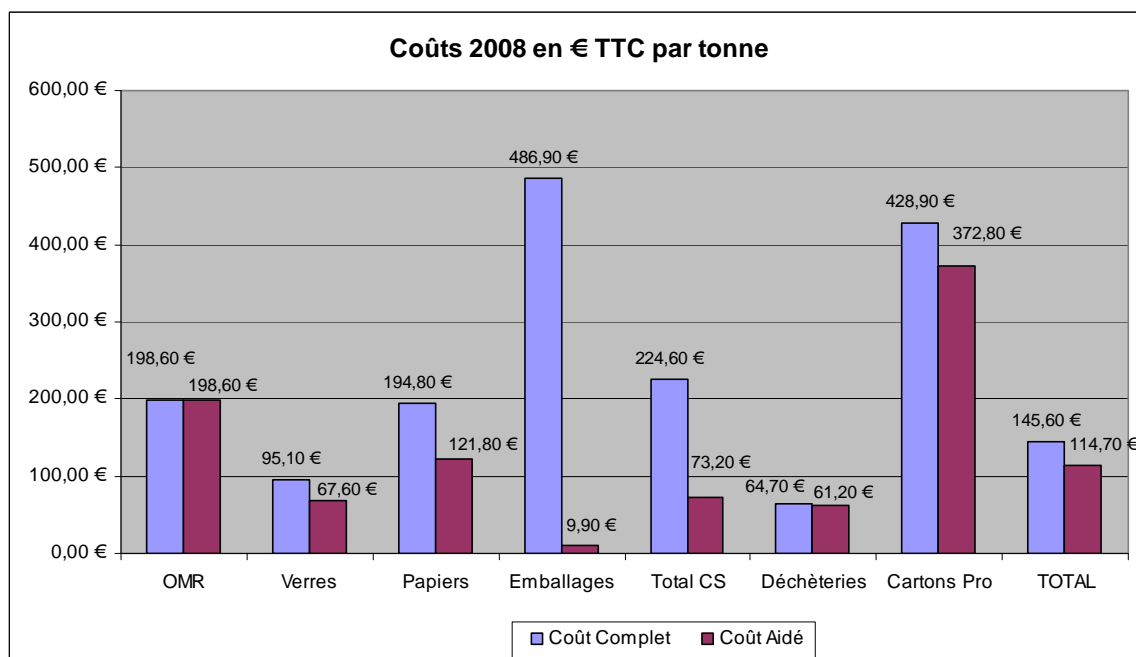


Figure N°15 : Coûts 2008 en € TTC par tonne

Taux de couverture des dépenses par les aides, soutiens et ventes de matériaux :

	Taux de couverture 2008	Taux de couverture 2007
OMR	0%	0%
Verres	28,9%	29,2%
Papiers	37,5%	35,2%
Emballages	98,0%	96,3%
Total CS	67,4%	65,6%
Déchèteries	5,4%	6,5%
Cartons Pro	13,1%	14,7%
TOTAL	21,2%	21,9%

En 2008, le taux global de couverture des dépenses par les aides, soutiens et vente des matériaux est de 21,2 %, soit – 3,2 % par rapport à l'année 2007.

En résumé,
Le montant des charges s'élève à 74,7 € / habitant.
Les aides et soutiens divers viennent diminuer ces charges de 13,3 €.
Il reste donc en moyenne 61,4 €/habitant à répercuter dans la TEOM.
Le coût moyen du service est donc de 66,3 € / habitant (frais de recouvrement 8 % compris)

C. AXES DE TRAVAIL POUR L'ANNEE 2009

Mode de financement du service déchets

Suite au Grenelle de l'Environnement et à l'étude de faisabilité menée en 2007, le SISTO va intégrer le dispositif proposé fin 2008 par l'ADEME aux collectivités pour mettre en place une fiscalité incitative.

Travaux et projets d'aménagement

Recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre et élaboration d'un projet pour la réhabilitation du site de l'Ebeaupinière incluant une déchèterie.

Etude de faisabilité pour la mise en place d'une collecte de D3E dans les 3 déchèteries.

Extension de la collecte du bois sur les 3 déchèteries

Création d'un quai de déchargement spécifique aux déchets verts à la déchèterie de Sainte Gemmes d'Andigné.

Participation aux études menées par le SEDNO

Etude d'optimisation sur le service déchets du SISTO

Etude des modes de gestion « prestation / régie » du service déchets

Communication

Accent sur le recyclage du papier

Sondage d'opinion sur le service déchets

Sensibilisation des scolaires par l'intervention d'une association

Lettres de tri et autres supports de communication

Prévention des déchets

Engagement du syndicat dans la réduction des déchets par la contractualisation avec l'ADEME d'un Programme Local de Prévention sur 5 ans.

Etat des lieux et diagnostic territorial de la gestion des déchets sur le SISTO.

Poursuite de la promotion du compostage domestique.

ANNEXES

SISTO - RAPPORT ANNUEL 2008